

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits trésors I.H.Ltée	Numéro de permis 1036005	Date d'inspection Le 18 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Adresse 5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - L'administrateur est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possède une formation équivalente. - Les heures de formation continues sont toutes complétées. Discussion avec l'exploitante à propos de chacune des heures de formation continue, ainsi que du comité de parent. - La programmation est panifiée et documentée. Discussion avec les éducatrices qui me dit que pour l'été les groupes sont souvent regroupés et les activités sont spontanées avec le groupe et la température.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 18 juillet 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Ida Haché

Le 18 juillet 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date